

LE STAGE PROFESSIONNEL EN EUROPE ET EN CHINE

- 1) Objectifs et nature
- 2) Processus de placement
- 3) Les modalités d'évaluation

1) Objectifs et nature

Soucieuse d'ajouter un volet international à la formation pratique de ses diplômés, l'Ecole offre la possibilité aux étudiants d'effectuer un stage d'été à l'étranger (REI 3800) en Europe et depuis 2013 en Chine. Ce stage vise à les familiariser aux pratiques de gestion et aux relations professionnelles européennes ou asiatiques. Plus qu'une expérience de travail, le stage à l'étranger est également une expérience de vie où les capacités d'adaptation de l'étudiant sont mises à l'épreuve de même que ses capacités de planification, d'organisation, de communication et de débrouillardise. Par ailleurs, la possibilité de connaître une autre culture et de s'y familiariser au moyen d'une expérience de travail est un atout pour le futur diplômé qui aura à gérer une main-d'œuvre multiculturelle ou encore à transiger avec les pays européens ou asiatiques dans le cadre de son travail.

Le stage d'été à l'étranger est optionnel et accorde trois crédits de baccalauréat. En y combinant certains cours du bloc 72 X du baccalauréat, l'étudiant obtient la mention du cheminement international sur son diplôme. Il s'agit d'un stage non rémunéré d'une durée équivalente à 135 heures pouvant se dérouler sur cinq à huit semaines qui se déroule aux mois de mai, juin ou juillet de chaque année.

Le stage en Europe a été développé dans le cadre d'ententes de réciprocité avec les deux institutions d'enseignement universitaire suivantes: l'Institut d'Études Européennes et Internationales du Travail de la Faculté de Droit de l'Université de Montpellier (Montpellier en France) et l'Institut des Sciences du Travail de l'Université Catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve en Belgique). Ces ententes sont parrainées par deux organismes de coopération et de formation, soit l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ) et l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ).

Ces ententes impliquent à chaque année depuis une décennie, l'échange d'étudiants québécois, français ou belges, afin de leur permettre d'effectuer un stage en milieu organisationnel étranger. Aucun stage à l'étranger ne sera crédité en dehors du cadre de ces trois ententes. Le stage en Chine est réalisé à Beijing en mai-juin dans le cadre d'une entente de partenariat entre l'ÉRI et la School of Labor Economics de la Capital University of Economics and Business. Cette dernière se charge de fournir le milieu de stage à un maximum de quatre étudiants de l'ÉRI, généralement dans le domaine des ressources humaines dans une entreprise multinationale (le stage se déroule en anglais).

2) Processus de placement

L'étudiant qui désire effectuer un stage d'été à l'étranger postule par voie de candidature au plus tard lors de la première semaine de cours du mois de janvier ou lors de l'annonce du concours lancé à cette fin. Le Service des stages effectue la sélection des stagiaires sur la base de l'excellence des candidatures soumises. Il se charge par la suite d'acheminer en Europe le dossier des étudiants retenus à l'une des deux institutions d'enseignement concernée. Celle-ci a

la responsabilité de trouver des logements, d'assigner un milieu de stage aux étudiants et enfin, de voir au bon déroulement des stages. La procédure et l'accueil de l'université partenaire à Beijing sont semblables.

3) Les modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation sont à peu près les mêmes que celles du stage de fin d'étude.